

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenerique.fr

20131125_DL_03

OBJET :

MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DE SES AGENTS

Date de convocation :
19 novembre 2013

Date de séance:
25 novembre 2013

Date d'affichage :
5 décembre 2013

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille treize, le vingt-cinq novembre à 18h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER.

Secrétaire de séance : Daniel CARPENTIER

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la proposition de mise en œuvre d'une participation du syndicat mixte Somme Numérique à la protection sociale complémentaire de ses agents,
- Vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Somme en date du 7 octobre 2013,

DELIBERE

ARTICLE 1 : La mise en œuvre d'une participation du syndicat mixte Somme Numérique à la protection sociale complémentaire de ses agents à compter du 1^{er} janvier 2014 est approuvée.

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette action.

ARTICLE 3 : les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2014 et suivants du syndicat mixte.

ARTICLE 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.